

Compte-rendu provisoire du Conseil d'école exceptionnel du 27 mai 2020 En visio-conférence

Directeur: M. SANSEBASTIAN Gilles

Provisur: M. WAINBERG Laurent

Directeur Administratif et Financier: M. OULHEN Claude

Représentants des Enseignants : Mme Zerathe, Mme Gayer, Mme Girard, M Brun, M Gerville, Mme Ducornez, Mme Le Quintrec, Mme Fetita, Mme Kasuga, Mme Cazerres

Représentants des parents FLT-FAPEE: Mme Cosmao, Mme Grosset, Mme Vincon Yamamoto, Mme Vaes, M. Vilquin, M. El Nashar, M. Carraz, et M. Borghi.

Excusés: Mme Mattossi, Inspectrice de l'Éducation Nationale en résidence à Pékin.

Mme Zerathe, représentant les personnels, est désignée secrétaire de séance et M. El Nashar, représentant des parents, secrétaire adjoint.

Le conseil commence à 9h en visio-conférence avec un mot d'accueil de la part du président de séance, M. SANSEBASTIAN, directeur de l'école primaire, souhaitant la bienvenue et remerciant les parents élus et le corps enseignant qui ont pu se joindre à cette séance à distance.

En préambule, le directeur tient à remercier chaleureusement l'équipe enseignante et les assistantes maternelles pour leur investissement depuis le début de la continuité pédagogique à distance. Il remercie aussi les élèves de leur participation (encore 94% la semaine dernière) et les parents d'élèves sans qui cette continuité pédagogique à distance n'aurait pas pu fonctionner au primaire. Il précise aussi que c'est un soulagement pour tous de pouvoir en sortir et que l'école a hâte de retrouver ses élèves.

L'ORDRE DU JOUR : POINT UNIQUE

Information et avis du Conseil d'école sur le protocole de reprise des cours

INFORMATION ET AVIS DU CONSEIL D'ÉCOLE SUR LE PROTOCOLE DE REPRISE DES COURS

Le directeur explique que le lycée a attendu la levée de l'état d'urgence par les autorités japonaises pour la préfecture de Tokyo pour envisager une réouverture de l'établissement et l'accueil des enfants début juin. Un questionnaire a été envoyé aux familles à ce sujet pour savoir si elles comptaient envoyer leurs enfants en classe. Les réponses étaient nécessaires à l'ajustement du dispositif, qui nécessite notamment des moyens humains supplémentaires pour assurer le respect des règles.

Un bref aperçu sur le taux de participation montre que la grande majorité a répondu affirmativement. Le nombre d'élèves ne retournant pas en classe se monte à 14 en maternelle et 26 en élémentaire (dont 17 en cycle 2 et 9 en cycle 3, inclus 5 élèves à l'étranger qui ne peuvent malheureusement pas retourner au Japon).

En parallèle, les parents élus indiquent avoir lancé un sondage auprès des adhérents de l'association des parents : 172 familles ont répondu, correspondant à 45 enfants scolarisés en maternelle, 116 enfants en élémentaire, 98 collégiens et 33 lycéens. Au total 292 élèves du lycée.

Les résultats du sondage montrent qu'en maternelle, la majorité des parents sont plutôt en faveur de journées entières en présentiel sans continuité à distance; tandis qu'en élémentaire, les réponses étaient mixtes entre demi-journées avec continuité à distance et des journées entières sans continuité à distance.

Ils indiquent que les situations actuelles des familles sont très diverses selon les parents qui travaillent ou pas, les parents qui accompagnent leurs enfants dans leurs apprentissages ou pas, le lieu d'habitation et les risques sanitaires liés aux transports des enfants aux heures de pointe, voire même les quelques enfants qui sont toujours hors Japon et ne peuvent plus revenir. La perception générale est que les enjeux de la reprise ne seront toujours pas les mêmes pour les élèves dans les différents niveaux de scolarité. Les parents précisent enfin qu'ils sont très soucieux d'écouter l'avis des professeurs sur les modalités de reprise.

Les enseignants expliquent qu'ils sont, eux aussi, favorables à une reprise massive sans continuité pédagogique à distance, même s'ils avaient travaillé au départ sur un protocole de reprise mixte. La CPD a atteint ses limites, la rentrée massive des élèves reste la meilleure solution pour l'ensemble des enseignants. Avis partagé par tous les cycles.

Un représentant des parents demande au directeur quel est son avis. Le directeur répond qu'il a grande confiance en l'avis des enseignants qui sont en contact quotidien avec les élèves et qu'il suit leur avis sur cette position collective. Il précise qu'il a aussi très envie de revoir les élèves de l'école.

Durant le Conseil d'école, la version du protocole de réouverture a été discutée entre les membres pour y émettre un avis, tenant compte des remarques faites jusque-là par le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail; le Conseil des maîtres, le Conseil pédagogique, la Commission des Ressources Humaines, le Conseil de la Vie Collégienne et Lycéenne; ainsi que par les personnels administratifs et des parents d'élèves.

Le directeur indique que le principe est d'offrir aux élèves une reprise en présentiel aussi large que possible, selon une organisation conforme aux mesures logistiques, réglementaires et sanitaires préconisées à la fois par les autorités japonaises et françaises: la mesure principale consistant à limiter les groupes d'élèves à 15 par salle en élémentaire, et 10 en maternelle afin de respecter au mieux la distanciation physique.

En conséquence, le dispositif de continuité pédagogique ne pourra plus être prolongé, sauf pour l'enseignement des langues vivantes, JLM, JLE, parcours de langues P1 – P4, ainsi que l'EMILE et la partie anglaise en CM et CE Bilingue. Le directeur indique qu'il va travailler sur les emplois du temps avec les enseignants de langues pour fixer les horaires et modalités nécessaires. Leurs groupes étaient divisés en deux, il n'est pour autant pas question qu'elles travaillent doublement.

Les parents demandent s'il y aurait une possibilité d'aider les élèves qui ne pourront pas venir à la reprise en Juin. Le directeur indique qu'il n'y a pas de vraie solution pour la maternelle, et que la priorité pourrait être donnée aux 5 élèves de l'élémentaire hors Japon dans un premier temps. Il ajoute que dans les classes où le professeur ne pourrait pas être présent pour raison de santé ou autres et ne pourrait pas être à la fois remplacé, la continuité pédagogique à distance sera poursuivie. A ce jour, un professeur remplacé en cycle

2 et un professeur remplacé en cycle 3 qui continueront à travailler depuis chez eux pourront prendre en charge les élèves coincés à l'étranger.

Les parents demandent la possibilité d'envisager un programme de soutien aux élèves qui auraient décrochés durant une période fixe au mois de juillet, donnant l'exemple du cas au Lycée de Kyoto. Le proviseur répond que cela ne sera pas envisageable à Tokyo, car la situation à Kyoto est très différente à celle de notre Lycée, surtout en terme d'effectifs (10 fois moins d'élèves). Il faudra tout de même voir les informations reçues à ce sujet avant d'y émettre une proposition quelconque. Il ajoute qu'aucune réflexion n'a été faite pour l'instant, sachant que le Lycée à Tokyo sera entièrement fermé du 17 juillet au 18 août, à l'exception du centre aéré qui devrait s'étendre jusqu'au 10 juillet. Le proviseur ajoute qu'une réflexion va s'ouvrir en juin sur la possibilité de donner aux parents concernés une liste de lecture et des conseils de travail et de révisions selon les besoins. Le directeur précise que tous les enfants auront également besoin de se reposer après cette période intense et qu'à Tokyo la continuité pédagogique s'est mise en place dès le premier jour sans perte d'aucun jour de classe.

Côté présence des élèves à la reprise, le directeur explique que les élèves seront présents dans l'établissement en effectifs réduits et par alternance selon les principes décrits dans le protocole pour les différents niveaux. L'objectif sera de renouer les liens entre élèves et enseignants, et de revenir tranquillement sur les contenus abordés à distance depuis le 9 mars. Il ne sera pas envisagé de terminer les programmes, ni de multiplier les évaluations mais d'écouter beaucoup les élèves, de faire du lien entre ce qu'ils ont fait à la maison et l'école, de valoriser tout leur travail et de leur montrer qu'ils ont appris beaucoup de choses et qu'ils sortent tous grandis de cette période. Ce sera également l'occasion pour tous, élèves et adultes, de s'approprier les nouvelles règles sanitaires qui, pour le moment, restent nécessaires à la reprise d'une vie sociale de façon sécurisée.

Le Conseil des maîtres s'est déjà prononcé, la semaine dernière, pour proposer des bulletins sans positionnement des élèves en fin d'année, mais plutôt sur la base de commentaires, et ceci afin de ne pas sanctionner les élèves dans la situation actuelle.

Le directeur élabore les grandes lignes du protocole, tout en répondant aux questions des membres du Conseil :

- Les horaires seront de 8h30-14h50 (et 8h30-11h10 le mercredi matin), aucun ajout ne pourra avoir lieu, puisque les professeurs de français sont censés faire 24h d'enseignement uniquement par semaine. Il n'est pas question de modifier le calendrier scolaire de l'année qui s'achève le 30 juin.
- La continuité à distance ne peut plus être proposée en plus des journées pleines en alternance, car les enseignants seront avec les enfants à 100% avec la tranche maximale d'heures citée dans le point précédent.
- Les groupes d'élèves d'une même classe seront constitués en fonction des capacités des bus réduites de moitié et des fratries. Les liens d'amitiés entre enfants ne pourront pas être pris en compte au vu des contraintes déjà trop lourdes. Le directeur en profite pour remercier M Lamothe et Rossazza pour tout ce travail minutieux.
- La cantine sera assurée tous les jours sauf le mercredi, et selon des horaires et lieux différents pour chaque niveau. L'aspect écologique sera respecté et la distanciation devra être appliquée entre les élèves, et ils devront également apporter leur propre gourde.
- Quant à la pause méridienne, elle sera réduite à une seule heure et aura lieu dans le même endroit où l'enfant prendra son déjeuner. Elle pourra être suivie d'un moment de récréation sous la surveillance des enseignants.

- Les horaires des récréations seront différents selon chaque niveau, afin de pouvoir limiter le nombre d'élèves présents dans la cour en même temps et d'éviter le brassage des élèves. Une corde à sauter par élève sera offerte en élémentaire.
- Il y aura des activités sportives pour le primaire, avec quelques précautions à prendre dans l'utilisation du matériel.
- Il n'y aura pas d'activités pédagogiques complémentaires (APC) durant la pause méridienne.
- Il n'y aura plus de passage à la BCD. Cependant, les enseignants proposeront, selon les besoins, un choix de livres à lire de la bibliothèque de la classe.
- La direction étudiera la possibilité de terminer l'année avec un côté festif ou même ludique. Elle transmettra aux enseignants les souhaits des parents. Une représentante des parents propose par exemple une cérémonie de diplôme de fin d'année exceptionnelle.
- Tous les tapis seront retirés de la maternelle pour raison de désinfection.
- La garderie et les activités périscolaires ne seront plus assurées.
- Pour les AVS au primaire, leur présence sera définie au cas par cas en concertation avec l'enseignant et les parents concernés.

Pour répondre à une question sur le calendrier de reprise, le directeur souligne qu'à priori ce sera le mercredi 3 juin pour les premiers niveaux accueillis (maternelle, CP, CM2), et un peu plus tard pour les autres niveaux. La répartition des priorités a été établie par les protocoles français et japonais; les dates précises restent sous réserve de validation du Conseil d'établissement qui se tiendra en visio-conférence juste après le Conseil d'école.

Le proviseur affirme que toutes les équipes travaillent du mieux que possible pour une reprise le 3 juin, et qu'il sera impossible d'avancer cette date puisqu'ils ont besoin de quelques jours supplémentaires pour validation par les autorités françaises, et pouvoir informer officiellement les familles du calendrier précis. D'ici là, la continuité pédagogique se poursuivra jusqu'aux dates de reprise, et il faudra également prendre en compte un temps de prérentrée pour les professeurs pour la préparation de la reprise et le réaménagement des salles.

Les parents soulignent leur compréhension envers la situation inédite que traverse collectivement toute la communauté scolaire, et reconnaissent tout l'engagement de l'ensemble des équipes. Ils ajoutent que le choix des modalités d'une reprise doit se faire de façon à satisfaire la majorité des familles, avec des solutions pour les élèves qui ne pourront pas revenir à l'école au vu des messages reçus récemment de la part de plusieurs parents.

Le proviseur explique qu'aucune des solutions ne sera pleinement satisfaisante pour l'ensemble de la communauté scolaire. En fin de compte, il faudra faire un choix et se donner le temps pour préparer le retour des élèves avec le moindre chaos possible.

Il invite l'ensemble de la communauté scolaire à noter que le lycée joue pleinement son rôle dans la chaîne de prise des décisions, ainsi que dans la communication auprès des familles pour répondre à leurs préoccupations, incertitudes, craintes ou plaintes. On aborde désormais ensemble une étape nouvelle et inédite de reprise progressive accompagnée de mesures strictes et contraignantes: une école différente de celle d'avant l'épidémie, mais qui permet toutefois à chacun de se retrouver à nouveau tout en garantissant la sécurité de tous. Cette organisation est bien complexe, il le sait, et la direction remercie d'avance l'ensemble des familles de leur entière coopération et compréhension pour accompagner l'école dans sa démarche à la mise en œuvre de ce système dans les meilleures conditions.

Le directeur souhaite remercier chaleureusement tous les bénévoles de l'association des parents d'élèves FLT-Fapée pour le travail continu d'échanges quasi quotidiens avec la direction pour réajuster lorsque cela a été nécessaire et pour préparer le terrain d'un retour en classe possible. Cette collaboration est précieuse et permet d'avancer plus efficacement.

Pour répondre à une question des parents, le proviseur indique que le Lycée trouve que la priorité actuelle est de rétablir les liens sociaux entre élèves et enseignants jusqu'à la fin de cette année scolaire, et que cette priorité reste appréciée par la majorité. Concernant la possibilité d'une reprise normale identique à celle qui prévalait avant l'épidémie si la situation le permettrait avant la fin du mois de juin, cela semble impossible, puisqu'il faudrait dans ce cas faire une entière revalidation de tout le processus, y compris l'engagement dans des concertations et d'autres aspects logistiques dans un délai relativement très court.

Avant de clôturer, le Conseil passe au vote sur la reprise, ainsi que sur l'aspect organisationnel (logistique et technique) du protocole. **L'avis du Conseil est unanime pour une reprise massive des cours à l'école sans continuité pédagogique à distance, et pour tout autre aspect organisationnel stipulé dans le protocole.**

Le protocole devra être ensuite validé par les autorités françaises, puis sera communiqué aux familles, leur indiquant en détails les modalités pratiques de fonctionnement de l'établissement, ainsi que les dates de reprise.

L'ordre du jour étant épuisé, la visio-conférence est levée à 10h25.

Secrétaires de séance

Hatem EL-NASHAR
Jennifer ZERATHE

Président de séance

Gilles SANSEBASTIAN